



RÉGION ACADÉMIQUE  
NORMANDIE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Collège Jean Cocteau  
OFFRANVILLE

# INFORMATIONS

## Collège Jean Cocteau - Offranville

En date du

**Février 2021**

En bleu : Modifications et ajouts

## 1 - Fonctionnement du collège

L'accès au collège sera possible à partir de **7h50** et jusqu'à **16h50** uniquement, par l'entrée principale.

**Le port du masque « grand public » de catégorie 1 ou d'un masque dit chirurgical** est obligatoire pour les élèves et pour les personnels dans le collège en tout temps (sauf assis à la cantine et lors d'activités physiques). Il est important de vérifier la durée de validité du masque "grand public" (selon le nombre de lavage possible).

Les transports scolaires seront assurés. **Le masque y est obligatoire selon les mêmes règles.**

Il appartient aux parents de fournir **deux masques** par jour à leur enfant. Le collège en fournit aux élèves qui n'en disposeraient pas.

Les nouvelles règles de distanciation et les gestes barrière sont maintenus, en permanence et partout.

## 2 - Rôle des familles

Les parents ont un rôle actif dans le respect des gestes barrière (*explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, ...*).

Ils sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptôme évoquant la Covid-19, chez l'élève ou dans sa famille, et/ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas s'y rendre.

De même, les élèves ayant été testés positivement à la Covid, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'établissement scolaire. Ils en informent le chef d'établissement.

**L'infirmière scolaire prendra en charge les élèves et personnels présentant des symptômes. Un protocole d'isolement sera alors mis en place. L'infirmière est joignable par téléphone au collège si besoin.**

Pour toute information concernant les mesures sanitaires :

Un numéro vert répond à vos questions en permanence, 24h/24 et 7j/7 :

[0 800 130 000](tel:0800130000)

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

### 3 – CONDITIONS DE RETOUR AU COLLEGE

#### Elèves et personnels COVID-19+ ET Contacts À Risques (CAR)



**ACADÉMIE  
DE NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Selon informations IA 76 transmises le 05 janvier 2021**

- Eviction de l'élève covid + 7 jours pleins minimum (cf. recommandations en vigueur<sup>4</sup>). L'isolement du cas peut être prolongé jusqu'à 14 jours si le strict respect des mesures barrières **et** port du masque chirurgical ne peuvent pas être respectés (ex : cantine, internat...)
- CT<sup>5</sup> avec éviction des élèves considérés comme « contact à risque » notamment sur les temps de repas (pause méridienne), d'activités pratiquées sans le port du masque notamment l'EPS – selon reco. SPF. (Santé Publique France)
- Eviction des élèves et personnels identifiés comme « contacts à risque » minimum 7 jours après dernier contact à risque ET retour dans l'établissement seulement si test à J7 négatif. Mesures barrières renforcées jusqu'à J14 (respect strict mesures barrières ET port du masque chirurgical). Si mesures ne peuvent être respectées l'isolement est de 14 jours (ex : cantine, internat...)
- En l'absence d'attestation des parents d'élèves « contacts à risque » sur la réalisation d'un test négatif, l'éviction est prononcée pour 14 jours.
- De même un personnel contact à risque ne réalisant pas de test diagnostique à J7 du dernier contact doit être placé en éviction 14 jours.
- Si 3 cas ou plus de fratries différentes dans la classe en 7 jours : contact-tracing concerté avec l'ARS.

<sup>4</sup> Eviction de 7 jours pleins et 48h après disparition fièvre ou 9 jours pleins pour les cas immuno-déprimés

<sup>5</sup> L'analyse des contacts est réalisée 48h avant le début des symptômes chez le cas index / 7 jours avant date du test si cas + asymptomatique

CT = Contact Tracing

### 4 - Protocole SANITAIRE

**L'élève se lavera les mains au moins :**

- à l'arrivée au collège,
- avant et après chaque récréation,
- avant et après chaque repas,
- après être allé aux toilettes,
- le soir avant de rentrer chez soi, ou dès l'arrivée au domicile

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distanciation physique entre les élèves d'une même classe.

### 5 - Arrivée des élèves

Nous vous demandons de veiller à la ponctualité de votre enfant car les retards poseront difficulté à l'application du protocole sanitaire mis en place pour la sécurité de tous.

Les élèves devront utiliser la solution hydroalcoolique disponible à l'entrée du collège. Un masque leur sera remis s'ils n'en disposent pas.

### A savoir :

- Le masque ne remplace pas les gestes barrières notamment la distanciation physique.
- Le masque ne doit pas être touché ou placé sur le menton ou le front.
- Le masque doit être changé après 4 heures ou si l'élève souhaite boire ou manger.
- Le masque doit être retiré en ne touchant que les élastiques.
- S'il s'agit d'un masque jetable, l'élève ira le déposer dans une poubelle lui-même en le tenant par les élastiques
- S'il s'agit d'un masque réutilisable, **vous devrez fournir un sac plastique pour y placer le masque de la matinée.**

Dès leur arrivée au collège, les élèves se rendent immédiatement dans le rang qui correspond au numéro de salle qui est attribué à la classe (1 salle = 1 classe).

Dès la sonnerie, le professeur prend en charge la classe et la dirige vers la salle qui lui est attribuée.

Un sens de circulation valable en permanence est défini pour rejoindre la salle de classe.

### 6 - Aménagement de la salle de classe (selon plan de classe établi)

Classe	Salle dédiée
6 <sup>ème</sup> 1	105
6 <sup>ème</sup> 2	117
6 <sup>ème</sup> 3	114
6 <sup>ème</sup> 4	115
5 <sup>ème</sup> 1	116
5 <sup>ème</sup> 2	12
5 <sup>ème</sup> 3	113
5 <sup>ème</sup> 4	111
5 <sup>ème</sup> 5	10

Classe	Salle dédiée
4 <sup>ème</sup> 1	112
4 <sup>ème</sup> 2	118
4 <sup>ème</sup> 3	09
4 <sup>ème</sup> 4	11
4 <sup>ème</sup> 5	218
3 <sup>ème</sup> 1	214
3 <sup>ème</sup> 2	213
3 <sup>ème</sup> 3	216
3 <sup>ème</sup> 4	211

Quand cela est nécessaire en AP le groupe 2 se voit attribuer une autre salle (voir pronote) et le groupe 1 reste dans la salle de la classe.

Les groupes de SCIENCES en 6<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> restent positionnés dans la salle du professeur de sciences.

- Les **cours de latin et italien, Allemand et Musique** ont une salle dédiée :

LATIN	212	ALLEMAND	219	ITALIEN	212	Musique	106
-------	-----	----------	-----	---------	-----	---------	-----

- Les **Devoirs Faits** se feront :
  - avec les AED en salle Rouge (plus grande).
  - avec les enseignants en 215 ou CDI (voir Pronote).

Ces salles utilisées par différentes classes sont soumises au nettoyage après chaque passage d'élèves. Les élèves disposeront du matériel nécessaire pour nettoyer leur zone de travail.

### **La ventilation des classes**

L'aération des locaux est la plus fréquente possible et dure au moins 15 minutes toutes les deux heures, **ce qui permet de fermer les fenêtres et les portes pendant le cours. Une ouverture de quelques minutes doit avoir lieu à chaque fin de cours lors du changement de professeur (celui qui part aère).**

Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin, avant l'arrivée des élèves, pendant les interours, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner (en l'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux.

**Les fenêtres et les portes sont fermées le soir par l'enseignant qui dispense le dernier cours de la classe.**

Aucune sortie d'élève pendant le cours n'est autorisée (sauf accompagné d'un élève pour les urgences).

### **Accès aux autres espaces**

Le CDI accueillera les élèves en cours d'EMI ou pour un cours avec d'autres professeurs. Le nettoyage sera systématique après chaque passage. Le prêt de livre est autorisé avec un temps de mise à l'écart des livres retournés.

Le foyer n'est pas accessible jusqu'à nouvel ordre.

L'accès aux salles informatiques et aux salles d'études est autorisé et soumis au nettoyage après chaque passage d'élèves. Les élèves disposeront du matériel nécessaire pour nettoyer leur zone de travail.

## 7 – Les inter-classes

A la sonnerie de fin de cours, les professeurs se rendent dans la salle suivante sans attendre le collègue suivant. Les élèves se rendent en autonomie dans leur salle quand cela est nécessaire (sciences, AP, Devoirs Faits, LV2, latin ou étude) et attendent le professeur devant la salle dans le calme. Les personnels de vie scolaire seront en circulation sur les paliers.

## 8 - Récréations

Avant et après les récréations, les professeurs font utiliser aux élèves la solution hydroalcoolique disponible dans la salle de classe.

Les récréations auront lieu en même temps pour toutes les classes mais une zone sera attribuée pour chaque niveau afin d'éviter des brassages entre niveaux. Quatre zones seront définies au sol, séparées chacune par un mètre.

Niveaux	Emplacement dans la cour	Toilettes	Abris en cas de pluie
6 <sup>ème</sup>	Zone orange - Proche du hall et foyer	A l'intérieur dans le hall	Hall
4 <sup>ème</sup>	Zone verte - Devant les bureaux administratifs		
3 <sup>ème</sup>	Zone Jaune - Entre la salle polyvalente et la loge	Toilettes extérieures	Préau extérieur
5 <sup>ème</sup>	Zone bleue - Préau et devant l'escalier des salles de technologie		

Les élèves devront rester dans leur zone par classe sauf pour se rendre aux toilettes par un des passages qui leur permet de ne pas se croiser. Pendant ces récréations, les gestes barrières sont respectés. **Les jeux de contact sont formellement interdits.**

En cas d'intempéries, tous les élèves resteront dans leur salle de classe accompagnés de leur professeur. L'équipe vie scolaire prendra en charge les élèves désirant se rendre aux toilettes.

Dès la sonnerie de fin de récréation, les élèves se rangent dans le rang de leur salle et les professeurs vont chercher leur classe dans la cour, et la dirige vers la salle qui lui est attribuée.

Un sens de circulation valable en permanence est défini pour rejoindre la salle de classe (sauf lors d'une évacuation d'urgence).

## 9 – Les cours d'EPS

**Jusqu'à une date indéterminée**, les cours d'EPS se font en extérieur selon l'emploi du temps modifié (voir pronote) ou dans la salle de la classe quand la météo ne le permet pas. Lors des cours en extérieur, le masque peut être enlevé lors d'une activité physique si la distance de 2 mètres peut être maintenue. Dans tous les autres cas, le masque est gardé. Les créneaux réservés à la piscine sont remplacés par de l'EPS au collège.

**L'UNSS est annulé jusqu'à nouvel ordre.**

## 10 - Demi-pension

La présence des élèves étant obligatoire, aucune remise d'ordre ne sera effectuée selon ce que prévoit le règlement intérieur.

### **EVICITION CANTINE**

Pour les élèves ou personnels CONTACT A RISQUES, pendant 7 jours après la réalisation du test revenu négatif.

Pour les élèves ou personnels COVID, pendant 7 jours après les 7 jours d'isolement. (voir documents ARS pages 3 et 10)

Remise d'ordre effectuée sur présentation du résultat du test COVID qui vaut certificat médical.

### Avant de descendre à la cantine (11h23 ou 12h18) :

Avant de sortir de la salle, les élèves doivent ranger leurs affaires dans leur cartable, **qui doit être posé au sol**, afin que les agents désinfectent les tables sur le temps du midi.

Les élèves qui ne sont pas dans leur salle habituelle (en groupe) avant le repas vont déposer leurs affaires dans leur salle de classe entière avant de descendre.

### Passage à la cantine :

**Un ordre de passage par classe est établi par la vie scolaire.**

Les élèves se rangent, dans la cour, dans la zone dédiée au passage cantine, en respectant un mètre de distance entre chaque classe, en attendant qu'un adulte vienne les chercher. Après accord d'un adulte, ils entrent dans le réfectoire et utilisent la solution hydroalcoolique.

Les élèves sont placés, par classe et dans l'ordre alphabétique, dans le réfectoire, et chaque classe est espacée **de deux mètres**. Le masque peut être retiré uniquement une fois que l'élève est assis.

Les déplacements dans le réfectoire ne sont pas autorisés. Aucun échange de nourriture ne doit se faire.

Le plateau est distribué déjà composé à l'exception du plat principal et de l'entrée pour éviter les manipulations.

A la fin du repas, ils utilisent la solution hydroalcoolique qui est à leur disposition.

***Un nouveau masque doit être utilisé après le repas.***

*Au retour de la cantine pour ceux qui ne vont pas dans leur salle dédiée :*

**A 12h45**, les élèves attendent leur professeur dans la cour et vont avec lui chercher leur sac dans la salle.

**A 13h42**, les élèves montent dans la salle de groupe et iront chercher leur sac avec le professeur.



**Stéphanie LEFRANCOIS**

**La Principale**

COVID-19

## FACE AU CORONAVIRUS : LES BONS GESTES À ADOPTER

Si tu es malade, reste à la maison.

**1**  
Lave-toi les mains  
avec du savon,  
très régulièrement.

**2**  
Tousse et éternue  
dans le pli  
de ton coude  
et loin de tes amis.

**3**  
Utilise  
des mouchoirs  
en papier  
et jette-les  
à la poubelle.

**4**  
Salue  
tes amis  
de loin.

**5**  
Respecte  
une distance  
de 1 mètre  
(2 grands pas)  
entre toi et  
les autres.

**6**  
Évite de toucher  
ton visage (nez,  
bouche, yeux).

1 mètre

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](http://GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS)  **0 800 130 000**  
(appel gratuit)

COVID-19

## METTRE ET PORTER SON MASQUE



**Avant de mettre  
mon masque,  
je me lave les mains.**



**Il couvre mon nez  
et ma bouche.**



**Je le touche  
le moins possible.**



**Je pense à  
me laver les mains  
très régulièrement.**

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](http://GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS)  **0 800 130 000**  
(appel gratuit)

COVID-19

## LES RÈGLES DE CIRCULATION DANS MON ÉCOLE/ÉTABLISSEMENT



**Je ne crée pas  
d'attroupements  
dans les couloirs.**



**Je respecte le sens  
de circulation indiqué.**



**Je me tiens à plus  
d'un mètre des autres,  
même en cas  
de croisement.**



**J'évite de toucher les  
poignées de portes.**

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](http://GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS)  **0 800 130 000**  
(appel gratuit)

COVID-19

## LES RÈGLES À RESPECTER DANS LA COUR DE RÉCRÉATION



**Je reste à un mètre  
de mes camarades  
(deux grands pas).**



**Je ne joue pas  
à des jeux collectifs.**



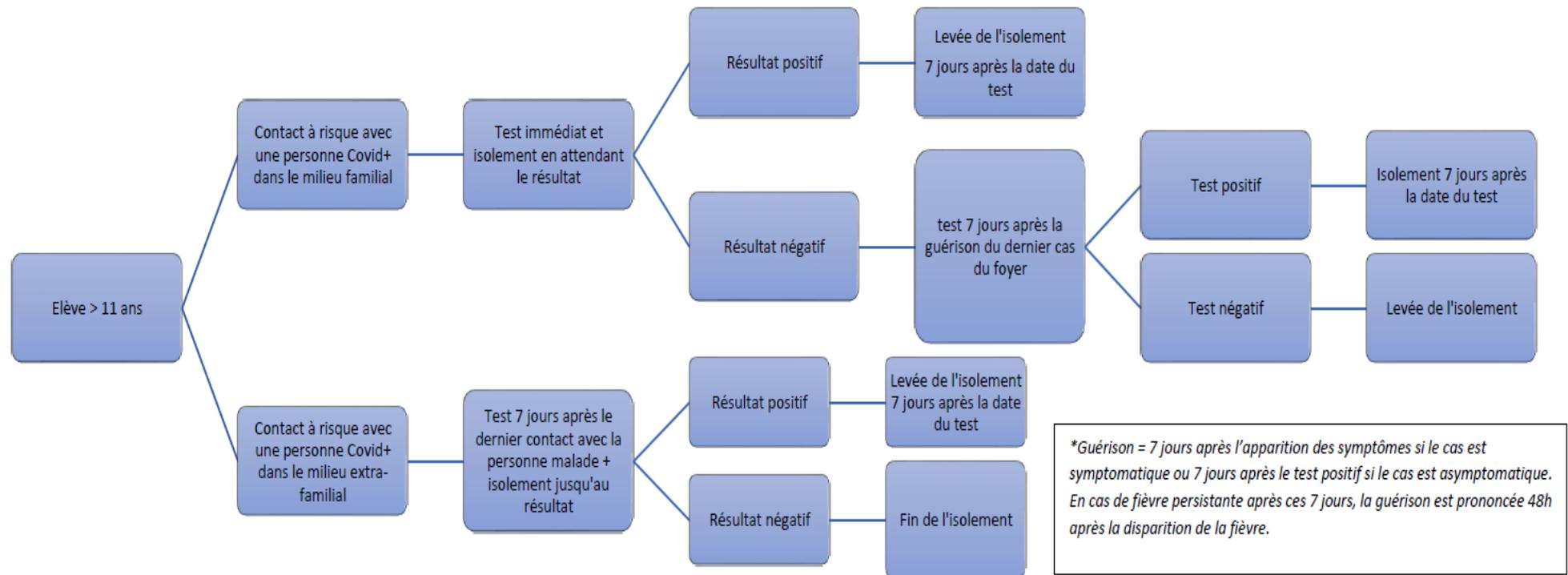
**Après chaque récréation,  
je me lave les mains.**



**Je porte mon masque  
même lorsque je parle.**

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](http://GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS)  **0 800 130 000**  
(appel gratuit)

## Conduite à tenir pour les élèves identifiés comme contacts à risque d'un cas covid-19+



Sources : MINSANTE N°166 Dispositif de contact-tracing dans les établissements scolaires et dans les structures d'accueil du jeune enfant, 7/10/20 actualisé au 9/12/2020

SPF. « J'ai été en contact à risque avec une personne malade du COVID-19 [Fiche patients] » 4p.

Rqce : en l'absence de test PCR à J7 la quarantaine se poursuit à J14 du dernier CAR (contacts à risque).